

Construction de nouveaux logements dans la colonie de Shilo en Cisjordanie

La France condamne la décision des autorités israéliennes confirmée par le porte-parole du ministère de la Défense, lundi 28 novembre, de légaliser a posteriori la construction de plus de 100 unités de logements dans la colonie de Shilo, en plein centre de la Cisjordanie, très à l'est de la ligne verte.

La colonisation est un acte illégal au regard du droit international, menace la solution des deux États et constitue un obstacle sur la voie d'une paix juste et durable au Proche-Orient.